



VISIONS SOLIDAIRES

JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

18 DECEMBRE 2013

TABLE RONDE

THEME : VERS UNE POLITIQUE MIGRATOIRE AU TOGO



Les Actes de la Table Ronde

Compilation et rédaction réalisées par : *Samir ABI*

SOMMAIRE

Remerciements

Introduction

Chapitre I- La Cérémonie d'ouverture

Chapitre II- La Table Ronde : Vers une politique migratoire au Togo

Chapitre III- Les débats

Recommandations

Annexes :

Annexe 1 : Discours du Secrétaire Général des Nations Unies à l'occasion de la journée internationale des migrants, le 18 décembre 2013

Annexe 2 : Revue de presse de la célébration de la journée internationale des migrants 2013 au Togo.

Remerciements

L'association Visions Solidaires tient à manifester en premier lieu toute sa gratitude au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération qui a bien voulu parrainer la célébration de la journée internationale des migrants 2013.

Nos sincères remerciements vont également à tous les participants à la table ronde. La mobilisation de tous en ce jour mémorable prouve à quel point la migration est devenu un sujet d'enjeu à l'heure actuelle au Togo.

Notre profonde reconnaissance à tous les intervenants qui malgré leur responsabilité professionnelle et leur emploi du temps chargé ont su se dégager pour honorer de leur présence et rehausser l'éclat de la célébration de cette journée.

Merci enfin à tous les bénévoles et aux permanents de Visions Solidaires qui ont pu tout au long de cette année se mobiliser afin que la cause des migrants soit toujours entendue au Togo.

Introduction

Contrairement à d'autres journées internationales consacrées par les Nations Unies, la journée internationale des migrants passe souvent inaperçue au Togo. Depuis 2008, l'association Visions Solidaires marque la célébration de cette journée par des activités publiques, afin d'attirer l'attention des autorités politiques et administratives, de la société civile, des chancelleries et des institutions internationales présentes au Togo sur l'importance de la thématique de la migration dans notre pays.

Le recensement de la population de novembre 2010 évalue le nombre d'étrangers vivant au Togo à 241 212 personnes. Au même moment, des estimations font état de la présence de 1,5 à 2 millions de Togolais à l'extérieur, dans les pays de la sous région ou sur d'autres continents. En 2013, selon le rapport de la Banque mondiale, les Togolais de l'extérieur ont transféré 374 millions de dollars US, soit 187 milliards de F CFA au pays. Par ces transferts, ces dernières années, la diaspora togolaise est devenue le premier bailleur de fonds, et la première source de financement non génératrice de dette du pays. En outre, l'économie togolaise repose en grande partie sur les activités commerciales des entrepreneurs nigériens, nigérians, chinois et libanais qui offrent des emplois à des milliers de jeunes Togolais. On se doit d'ajouter également que la plupart des travaux publics et de constructions, initiés par le gouvernement togolais depuis 2010, sont exécutés par des entreprises et de la main d'œuvre étrangères.

Ce tour d'horizon permet de souligner la place qu'occupe la migration dans notre pays le Togo. Cependant, malgré l'importance du phénomène, il n'existe aucune politique nationale sur la migration, à l'heure actuelle. Les institutions publiques en charge de cette question peinent à coordonner leurs efforts pour proposer une politique migratoire digne de ce nom au Togo.

La journée symbolique d'hommage aux migrants de cette année 2013, offre l'occasion à l'association Visions Solidaires d'essayer de créer un cadre d'échange entre les divers acteurs institutionnels et la société civile, afin qu'émerge rapidement une politique migratoire respectueux des droits humains au Togo. La table ronde, qui a marqué la célébration de la journée des migrants, a permis également de clôturer les activités de la deuxième édition de la campagne de l'association Visions Solidaires pour la libre circulation dénommée « Big Noise Campaign », entamée depuis le 18 novembre 2013. Cette campagne a permis d'organiser des réunions d'échange avec les populations, dans différentes villes à l'intérieur du Togo, sur les conséquences de la migration irrégulière. Elle a aussi permis de prier dans les églises et les mosquées pour le repos des âmes des centaines de femmes et d'hommes migrants togolais, décédés au cours de l'année 2013 en mer, au large du Gabon, et sur le sable du désert du Sahara.

Nous espérons que les recommandations issues de cette table ronde bénéficieront d'une attention particulière des autorités politiques et administratives togolaises pour des avancées en 2014 dans les domaines relatifs aux droits des migrants sur la terre de nos aïeux.

Chapitre I- La Cérémonie d'ouverture

1- Discours de bienvenue du Directeur Exécutif de l'association Visions Solidaires

Chers partenaires, Distingués invités, Chers participants, Mesdames et messieurs

C'est avec une grande émotion que je prends la parole en ce jour mémorable où nous rendons hommage aux migrants de part le monde et en particulier aux Togolais vivant loin de leur pays. Mon émotion est d'autant plus grande en cette année marquée par de nombreux décès de migrants. En effet les victimes de Lampedusa, du Golfe de Guinée, des déserts du Niger, de Libye ou d'Algérie sont encore présentes dans nos esprits. Ces innocents nous rappellent à quel point la mobilité est devenu de nos jours un luxe qui n'est plus permis au pauvre. L'injustice migratoire touche certes les pauvres mais en particulier les pauvres d'Afrique qui comble de malheur ont besoin de migrer pour se sauver des multiples drames qui affectent le continent.

La misère, le manque d'emploi, les guerres, le réchauffement climatique sont autant de raisons qui obligent nos frères et sœurs à quitter la terre de nos aïeux pour errer à la recherche d'espace plus hospitalier. Faute d'avoir les visas et humiliés dans les ambassades ils sont contraints de prendre des routes plus dangereuses que jamais au péril de leur vie. Ces malheurs auraient pu être évités si nos institutions, un tant soit peu, avaient pris le soin d'accompagner valablement ces centaines de migrants qui quittent chaque jour nos villages et nos villes.

Interrogeant notre responsabilité dans cette tragédie permanente des migrants, Visions Solidaires s'est donc décidée à quitter les douceurs de la ville de Lomé pour aller parcourir les campagnes à forte culture migratoire du Togo profond afin d'échanger avec les populations sur la migration irrégulière et ses conséquences. Cette tournée a permis de toucher près de 1200 élèves, commerçants, paysans, filles comme garçons, femmes comme hommes, dans les villages et les chefs lieux des préfectures d'Assoli et de Tchaoudjo. C'est le lieu de remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de cette tournée notamment nos partenaires de la diaspora togolaise en Allemagne regroupés dans l'association Togo Culture Plus.

Cette journée nous permet de nous rappeler également de notre diaspora togolaise outre mer et sur le continent qui ne cesse d'apporter son appui au développement socio-économique de notre pays. En effet 374 millions de dollars soit 187 milliards de FCfa tel est le montant transféré encore cette année par notre valeureuse diaspora dépassant de loin les investissements étrangers au Togo et l'aide publique au développement « offerte » au Togo par différents bailleurs de fonds. Cette diaspora est à saluer à plus d'un titre car au lieu seulement de s'occuper de la santé économique et sociale du pays en ces temps de crises elle s'est investit également cette année pour assurer des élections transparentes déployant une mission d'observation électorale dans tout le Togo pour les élections législatives de Juillet 2013.

Malgré ses efforts pour le pays, la diaspora togolaise reste toujours privée du droit à la double nationalité et des droits politiques. Cette situation est triste vu l'importance économique de notre diaspora comparativement à d'autres diasporas qui bénéficient dans leur pays de ces droits sans avoir le même impact socio-économique. C'est le lieu de saluer les récents changements survenus au niveau du Ministère des Affaires Etrangères avec la mise sur pied de la Direction des Togolais de l'Extérieur qui malgré ses moyens limités œuvre pour impliquer un peu plus la diaspora dans les politiques lancées par le gouvernement. Il nous est également important de saluer l'immense travail effectué par le programme diaspora pour la réconciliation entre les Togolais de l'extérieur et les institutions de la République.

Afin d'appuyer ce noble travail, Visions Solidaires avec l'appui du Ministère de la Sécurité, de la Direction Générale de la Documentation Nationale et de l'Agence de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma organise chaque année une campagne d'accueil des Togolais de l'extérieur de retour pour les vacances. Cette campagne a permis d'accueillir encore cette année 1700 togolais de la diaspora, revenus en vacances.

Nous tenons, pour finir, à saluer tous nos partenaires de la société civile qui soutiennent nos actions et font de sorte que la migration soit un sujet toujours présent. Nos remerciements vont en particulier au Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise, à l'ONG Mars, à la Togolese Foundation, et à la BCGO Sarl. Nos remerciements vont également à l'Agence Nationale pour l'Emploi et au Ministère du plan par le biais de l'Unité de gestion et de coordination des programmes du Systèmes des Nations Unies qui ont marqué cette année par leur dynamisme sur la question migratoire. Nos remerciements vont enfin à notre parrain de toujours le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération avec qui nous avons pu réaliser tant de projets cette année à l'endroit de la diaspora et des migrants en général. Nous espérons dans la continuité de cette collaboration que le Togo pourra assez rapidement se doter d'une politique migratoire et rejoindra le rang des pays ayant ratifié la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Sur ceux, je vous souhaite la bienvenue à la célébration de cette journée et à cette table ronde sur le processus vers une politique migratoire au Togo.

Je vous remercie.

2- Discours d'ouverture du Directeur des Togolais de l'Extérieur, représentant le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Parrain de la journée.

Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministres
Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatiques et Consulaire,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales
Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile,
Distingués invités
Chers participants
Mesdames et messieurs

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération sous le parrainage de qui se déroule le présent atelier, m'a fait l'insigne honneur de le représenter à cette cérémonie, étant empêché. Permettez-moi donc de vous livrer le contenu de son message que voici.

Je cite :

« Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la cordiale bienvenue en ces lieux et vous exprimer ma profonde gratitude pour avoir accepté de participer à cet atelier marquant la célébration de la journée internationale des migrants au Togo, organisé par l'association Visions Solidaires, en partenariat avec mon Département, sur le thème : « **Vers une politique migratoire au Togo** ».

Une fois encore votre présence ici témoigne non seulement de l'intérêt que vous portez à la question de la migration, mais également de votre engagement constant à accompagner le Gouvernement togolais dans son processus de reconstruction et de réconciliation nationale.

Comme vous le savez la rencontre de ce jour nous donne l'opportunité d'ouvrir des débats fort constructifs sur la migration en général et sur la politique nationale en faveur de la diaspora togolaise en particulier.

Il est sans conteste reconnu aujourd'hui que le gouvernement togolais est résolument engagé à associer l'ensemble des compatriotes vivant à l'extérieur à la politique de reconstruction nationale. Cette frange de la population estimée à un million cinq cent mille (1500000) environ, regorge d'énormes potentialités qui pourraient, à travers des mécanismes et institutions efficaces, être mises au service du développement de notre pays.

Mesdames et Messieurs

En prenant l'exemple sur les Etats qui ont réussi en la matière, nous pouvons affirmer sans nous tromper que lorsqu'elle est bien maîtrisée, la migration peut jouer un rôle important dans le processus de développement. Le phénomène migratoire ne doit donc plus être perçu de nos jours comme un simple déplacement d'un pays à un autre mais comme un facteur économique de développement.

En effet l'apport de la migration au développement socioéconomique reste indéniable et multiforme et s'analyse en termes de transferts de fonds, de technologies, de compétences et d'expériences qui contribuent fortement aux efforts de développement des pays d'origine, sans compter le rôle non négligeable des travailleurs migrants dans la croissance économique de leur pays de destination.

Cet apport renforce également les gouvernements et les sociétés des Etats d'accueil en ressources humaines, en valeurs intellectuelles, scientifiques et techniques. C'est justement dans cet esprit que le Gouvernement togolais, conscient de cet apport multiforme, a dépêché du 21 novembre au 09 décembre 2013, une mission de sensibilisation et de mobilisation de notre diaspora en Europe, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique afin de l'amener à saisir les nombreuses opportunités qui s'offrent à elle aujourd'hui.

Afin de mener à terme ce processus ambitieux, des assises nationales se tiendront courant janvier 2014 sur la diaspora et qui déboucheront sur un forum national de la diaspora au Togo.

Sujet transversal, la migration est donc au cœur de l'histoire et de l'évolution de l'humanité avec des implications à la fois économiques, politiques, sociales et humanitaires ainsi qu'avec des conséquences importantes sur la vie de millions de personnes sur la planète.

Aujourd'hui à l'instar de l'aide publique au développement, l'apport de la migration vient en appui à l'effort que déploient les gouvernements des pays d'origine pour leur développement.

Par exemple le co-développement est un concept qui de façon progressive, s'est imposé comme une stratégie de coopération gagnant-gagnant entre pays d'origine et d'accueil et dont les principaux acteurs sont les migrants. Le recours

à cette nouvelle stratégie de développement est amplement justifié lorsque nous jetons un regard sur l'augmentation récente des flux migratoires dans le monde. En effet selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le nombre total des migrants internationaux s'est accru ces dix dernières années, passant de 150 millions de personnes en 2002 à plus de 214 millions de personnes aujourd'hui. Dans le même temps, les chiffres de la Banque Mondiale font état d'une croissance soutenue du montant total de fonds transféré par les migrants vers leur pays d'origine de l'ordre de 132 millions de dollars US en 2000 à plus de 440 milliards de dollars US en 2010 et ce, faut-il le préciser, par voies formelles, notamment les banques.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement togolais, pour sa part, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, s'est résolument engagé depuis quelques années dans un processus d'optimisation de la contribution de la diaspora togolaise au développement socio-économique du pays. Cette nouvelle orientation vise la définition et la mise en œuvre d'une politique nationale en faveur des togolais de l'extérieur.

Il a ainsi lancé divers programmes en faveur de sa diaspora pour optimiser leur implication dans le développement du Togo. Ces programmes ont été précédés de la création au sein du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération depuis 2005 d'une Direction des Togolais de l'Extérieur qui coordonne les questions liées à la diaspora.

C'est alors avec plaisir que nous avons accueilli cette initiative de l'association Visions Solidaires d'organiser l'atelier de ce jour qui est parfaitement en phase avec la politique du Gouvernement en matière de migration.

Au cours de cet atelier, il sera essentiellement question de mettre ensemble les différentes structures de l'Etat, les organisations internationales et la Société Civile pour réfléchir aux contours d'une politique migratoire au Togo.

Je voudrais vous assurer de l'engagement du Gouvernement à soutenir toutes les initiatives entrant dans le cadre de la formulation d'une politique migratoire pour notre pays.

Je voudrais également lancer un appel aux partenaires pour qu'ils appuient cette initiative dans son accomplissement ainsi que l'ensemble des projets dans le

domaine de la migration afin d'accélérer le processus d'élaboration d'une politique migratoire au Togo.

Je reste, à cet égard, persuadé que vos échanges dans le cadre de cet atelier déboucheront sur des recommandations pertinentes auxquelles nous attacherons du prix en vue de leur mise en application.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert les travaux de l'atelier marquant la célébration de la journée internationale des migrants au Togo.

Vive la journée internationale des migrants !

Vive la solidarité et la coopération entre les nations ! »

Fin de citation.

Je vous remercie.

Chapitre II- La Table Ronde : Vers une politique migratoire au Togo

1- Communication de M. DOEVI Edgard, Directeur de la planification et de la population au Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

M. DOEVI Edgard a commencé sa communication en précisant l'importance de la migration dans les questions de population et développement. En effet selon l'intervenant, après les naissances et les décès, la migration est le troisième phénomène pris en compte par les études démographiques. Les entrées et les sorties des migrants influencent les données de la population d'un pays et les politiques à mettre en place pour les satisfaire. Ainsi a-t-il souligné quelques anomalies au niveau des statistiques sur les migrations au Togo qui pendant longtemps ont considéré le solde migratoire comme nul.

L'intervenant a par la suite évoqué la participation togolaise aux conférences euro-africaine sur la migration et le développement plus connues sous le nom de processus de Rabat. Ce processus entamé à Rabat en 2006 a défini trois piliers importants de toute politique autour de la migration : Ces trois piliers sont :

- La promotion et l'organisation de la migration légale ;
- La lutte contre la migration irrégulière ;
- Le Renforcement de la synergie entre la migration et le développement.

Enfin M. DOEVI est revenu sur le programme MIEUX et l'appui apporté par l'Union Européenne pour l'élaboration d'une politique migratoire au Togo. Il a fait état des deux missions déjà menées par ce programme qui ont permis d'évaluer les besoins sur place en mars et d'organiser un premier atelier avec l'ensemble des acteurs travaillant sur la migration au Togo en Août 2013. La suite des actions à mener dans le cadre du programme MIEUX reste subordonné à la mise sur pied d'un cadre de concertation interministériel ouvert à la société civile. Ce cadre pourra permettre de définir le contenu de la politique migratoire et déboucher sur la rédaction d'un document de stratégie sur la migration et le développement au Togo tenant compte de la diaspora, de la migration professionnelle, des droits des migrants et d'autres aspects connexes aux questions de migration.

1- Communication de Mr GBKOBU K. Antoine, Coordonnateur du programme Diaspora au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Dans son intervention, le Coordonnateur du programme Diaspora est revenu sur les attentes relevées au niveau de la diaspora à l'issue de la tournée d'échange, de sensibilisation et de prospection des Togolais de l'extérieur qui a eu lieu du 21 novembre au 8 décembre 2013.

Cette tournée était organisée dans le cadre des préparatifs des assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora togolaise pour le développement du pays prévues courant janvier 2014. Ces premières assises nationales ont pour but, selon Mr GBKOBU, de restaurer le climat de confiance nécessaire pour faire de la diaspora un acteur stratégique du développement au Togo. Aussi, permettront-elles de cibler immédiatement des compétences de la diaspora disponibles pour combler partiellement le déficit en capacités humaines et améliorer la qualité des services publics délivrés aux populations togolaises.

La tournée d'échange a concerné quelques grandes capitales/villes Occidentales connues et choisies pour être les plus grands foyers de la diaspora togolaise en Occident. Il s'agissait de Paris, Bruxelles, Cologne pour la zone Europe ; de Washington et de New York pour la zone Etats-Unis ; et de Montréal pour la zone Canada. La zone Afrique faisant l'objet d'une programmation en cours d'élaboration. Les objectifs de cette tournée étaient de :

- informer la diaspora togolaise sur les différentes initiatives entreprises par le gouvernement à son endroit ;
- répertorier les doléances et récriminations de la diaspora togolaise ;
- prospecter et sensibiliser sur les enjeux des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora ;
- informer sur les opportunités de recrutement immédiat à l'issue des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora.

A chaque étape de la tournée, trois présentations ont été données respectivement par M. AMELETE Bawoumondom, Président du Comité de Pilotage du Programme Diaspora, ensuite par M. GBEKOBU Antoine, Coordonnateur du programme Diaspora, et enfin par Mme De SOUZA, Directrice Générale de l'Agence de garantie et de promotion des PME et PMI ou par le Professeur AYITE, représentant du Ministère de l'enseignement supérieur au sein du comité de pilotage du programme Diaspora. Les présentations ont débouchées sur des échanges/débats avec les participants aux rencontres qui s'évaluaient en moyenne à une centaine de personne pour chaque étape.

Le Coordonnateur du programme Diaspora, évoquant les attentes de la diaspora a souligné que les participants aux différentes rencontres ont positivement accepté les objectifs assignés à cette tournée. Aussi, ont –ils considéré que cette initiative, la première du genre, constitue une véritable main tendue des autorités togolaises vers la diaspora. Mais, ils attendent encore des signaux forts dans un proche avenir pour mieux se convaincre. Cependant, quelques recommandations ont été formulées notamment :

- la revue de la date et le lieu des assises pour permettre une grande participation de la diaspora togolaise et afin de rendre plus inclusives ces assises ;
- la programmation de futures tournées d'échanges afin de ne pas rompre la dynamique instaurée ;
- l'élaboration rapide de la politique nationale en faveur des Togolais de l'extérieur ;
- la mise en place et/ou le renforcement des mécanismes/structures de gestion des projets et initiatives diasporiques (Structure confédératives des associations de Togolais de l'extérieur, l'Agence Nationale de Togolais de l'Extérieur/Maison de la Diaspora Togolaise, Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur) ;
- l'instauration d'un cadre permanent de dialogue entre la diaspora et le gouvernement: le forum économique et social des Togolais de l'extérieur (annuel ou biannuel).

1- Communication de M. TSIGLO Kossi, Directeur de l'Orientation Professionnelle et de la Prospection à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

M. TSIGLO Kossi est intervenu sur le rôle de l'Agence Nationale Pour l'Emploi(ANPE) dans la gestion des migrations professionnelles au Togo. Au tout début de son intervention, l'orateur a présenté l'ANPE et son intérêt pour la migration professionnelle.

L'ANPE est un service public qui s'occupe de l'intermédiation sur le marché de l'emploi au Togo. Conformément au Décret n°2008-069 du 21 juillet 2008 portant son organisation, ses attributions et son fonctionnement, l'ANPE a entre autre pour mission de traiter de toutes les questions relatives à la mobilité de la main-d'œuvre au plan national et international. Elle est donc appelée à intervenir dans le domaine des migrations de main-d'œuvre tout en veillant à la protection des candidats à la migration professionnelle.

Le contexte togolais, selon M. TSIGLO, marqué par 369035 travailleurs migrants en 2010 dont 115751 au Nigéria, selon les chiffres du BIT, justifie également la nécessité pour l'ANPE de travailler sur le sujet. En outre l'ANPE a reçu ces dernières années des demandes de la part du Koweït et de la Côte d'ivoire pour des travailleurs migrants togolais dans les domaines respectifs du personnel médical et des déboureurs. L'intervenant a également insisté sur la définition du travailleur migrant qui est, selon lui, une personne qui migre d'un pays à un autre dans le but de trouver un emploi ce qui exclut à son avis les personnes qui travaillent à leur propre compte.

Dans la suite de son exposé, M. TSIGLO a ensuite expliqué le processus suivi par l'ANPE qui a conduit à l'élaboration de son offre de service de migration professionnelle. Afin de mieux préparer la mise sur pied de cette activité en synergie avec toutes les parties prenantes travaillant sur le sujet de la migration au Togo et surtout afin de faire de sorte qu'elle soit bénéfique au candidat à la migration de travail, l'ANPE a sollicité l'appui de l'Union Européenne (UE) à travers le programme MIEUX (MIgration European Union eXpertise). Cette expertise de l'Union Européenne devait aboutir à :

- développer au niveau de l'ANPE une offre de service à l'international
- s'inscrire dans une dynamique régionale d'élaboration d'un Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois (ROAME) qui est un excellent outil de gestion des migrations professionnelles.

Sur les deux (2) chantiers, l'ANPE a bénéficié de trois missions du programme MIEUX en 2013 :

- ✓ une première en mars consistant à l'évaluation des besoins du TOGO en matière de gestion des migrations de travail.
- ✓ Une deuxième en septembre ayant trait au renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration du ROAME
- ✓ Une troisième en décembre ayant permis de renforcer les capacités des parties prenantes en matière de gestion des migrations de main d'œuvre.

Aux termes des ces missions, le processus de déploiement d'une offre de service à l'international au niveau de l'ANPE a connu des avancées notoires. Ainsi une unité de

gestion des migrations professionnelles a été mise en place au niveau du département de l'orientation professionnelle et de la prospection de l'ANPE avec un plan d'action bien défini. L'offre de service de migration professionnelle de l'ANPE a aussi été élaborée et se présente comme suit :

☐ **Pour les candidats à l'émigration professionnelle :**

- ✓ informations sur les conditions d'accès au marché de l'emploi et aux conditions de vie et de travail à l'étranger ;
- ✓ proposition de formations complémentaires ;
- ✓ mise à disposition des offres d'emploi à l'étranger ;
- ✓ mise en relation avec les employeurs ;
- ✓ Information sur les procédures administratives avant le départ.

☐ **Pour les migrants au retour,**

L'intervention de l'ANPE va consister à veiller à la réinsertion socioprofessionnelle de ceux-ci à travers notamment :

- ✓ l'accompagnement vers un emploi salarié ou
- ✓ l'accompagnement vers l'auto-emploi.

☐ **Pour les employeurs ou investisseurs**

- ✓ Informations sur les démarches à suivre pour recruter au Togo
- ✓ Appui pour le recrutement des candidats
- ✓ Renseignement sur les démarches de formalisation d'entreprise au TOGO

Pour conclure son intervention, M. TSIGLO a réaffirmé la volonté de l'ANPE de travailler avec toutes les parties prenantes travaillant dans le domaine de la migration dans ses prestations relatives à la migration de main d'œuvre. Il a enfin souhaité l'élaboration rapide d'un document cadre de politique de migration et développement car selon lui la visibilité et l'impact réel de l'accompagnement des candidats à la migration de travail restent tributaire de la politique migratoire qui sera définie et dont un des axes important sera la migration professionnelle.

Chapitre III- Les débats

Les échanges qui ont suivi les présentations des différents conférenciers ont été introduits par le Directeur Exécutif de Visions Solidaires. Ce dernier a voulu savoir, au vue de toutes les actions menées cette année par les acteurs présents à la table ronde, ce qui bloquait au niveau institutionnel la mise en place du cadre de concertation pour l'élaboration de la politique migratoire au Togo.

La réponse à cette question a nécessité diverses interventions dont certains compléments donnés par des participants à la table ronde représentant la Cellule CEDEAO du ministère de l'économie et des finances et la Direction des Togolais de l'Extérieur. Il ressort des différentes interventions que le Secrétariat général du gouvernement a été saisi par un projet d'arrêté proposé par le ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire pour la mise sur pied d'un cadre formel interministériel élargi à la société civile pour l'élaboration de la politique migratoire. Cependant le blocage intervenu serait issu de la désignation du ministère devant avoir la charge de la coordination du cadre. En effet le ministère des affaires étrangères et de la coopération semble également bien indiqué au vu de ses activités à coordonner ce cadre aussi bien que le ministère de la planification. Ces difficultés sont donc à l'origine du blocage actuel. Cependant, des compléments d'information, il apparaît que des évolutions ont eu lieu sur ce dossier récemment et qu'une décision devrait être prise au niveau gouvernemental dans les prochaines semaines.

En outre les interventions ont permis de relever l'existence de divers cadres informels qui permettent de faire avancer les travaux préparatoires à l'élaboration d'une politique migratoire et de dresser un profil migratoire pour le compte de cette politique. Il est également à noter la mise sur pied au niveau du ministère de l'économie et des finances de la plateforme interministérielle élargie à la société civile pour la gestion des fonds CEDEAO-Espagne sur la migration et le développement. Ce fonds a accordé un financement au Togo pour l'élaboration d'une politique migratoire. A part le fonds CEDEAO – Espagne et l'Union Européenne, l'Organisation Internationale pour les Migrations et l'UNFPA auraient également manifesté leur disponibilité à accompagner le Togo en vue de l'élaboration de sa politique migratoire.

Ce débat fut suivi d'une intervention du représentant du ministère de la Justice à la table ronde sur la nécessité de prendre en compte la question de la traite des enfants et des trafics humains en général dans la future politique migratoire du Togo car ce problème mine cruellement la société togolaise. Il a en outre souligné l'importance pour le Togo d'établir des partenariats ou des accords de coopération sur la mobilité avec les pays accueillant le plus de migrants togolais à l'instar du partenariat qui existe entre le Bénin et l'Afrique du Sud.

Une des questions ayant également marquée cette phase de la table ronde portait sur la stratégie que l'ANPE compte mettre en œuvre pour la formation professionnelle et le suivi des jeunes togolais candidats à la migration de travail. La dernière question fut celle posé par Mr Labitey Combey, président de la Fédération des Associations Togolaises de Développement en Belgique, représentant la diaspora à la table ronde, qui s'inquiétait du manque de mesures spécifiques pour faciliter le dédouanement au port et à l'aéroport de Lomé des dons collectés par la Diaspora au profit des populations. Les réponses à ces questions ont mis fin à la table ronde peu après midi après deux heures d'intenses débats.

Recommandations

A l'endroit du gouvernement

- Veiller à la tenue rapide des assises nationales de la diaspora togolaise au cours du premier trimestre 2014 sur les différents continents où se trouve la diaspora, afin de faciliter une plus grande participation de cette dernière aux discussions qui y seront menées ;
- Faciliter la tenue du premier Forum Economique et Social des Togolais de l'extérieur durant l'été 2014 ;
- Mettre sur pied un cadre de concertation ouvert à la société civile afin d'aboutir à l'élaboration d'une politique migratoire respectueuse des droits humains au Togo ;
- Appuyer l'Agence Nationale Pour l'Emploi dans la mise en place à partir de 2014 d'une offre de service à l'international pour les candidat-e-s togolais-e-s à la migration professionnelle ;
- Ratifier la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs/euses migrant-e-s et des membres de leur famille.

A l'endroit de la société civile

- Continuer la mobilisation pour la ratification par l'Etat togolais de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- Renforcer la collaboration avec les Togolais de l'extérieur pour la défense de leur droit à la participation aux affaires de leur pays d'origine ;
- Participer aux activités des structures mises en place par l'Etat pour l'élaboration de politique et la gestion de la migration au Togo.

A l'endroit des bailleurs de fonds

- Honorer leurs engagements pris à l'endroit du gouvernement togolais pour la tenue des assises nationales de la diaspora et l'élaboration d'une politique migratoire au Togo.
- Appuyer la société civile dans ses actions pour la défense des droits des migrants et l'éveil des populations togolaises aux conséquences de la migration irrégulière.

Annexes :

Annexe 1 : Message du Secrétaire Général des Nations Unies à l'occasion de la journée internationale des migrants le 18 décembre 2013

« Les migrations internationales constituent un moyen efficace de réduire la pauvreté et d'améliorer les perspectives. C'est la raison pour laquelle, actuellement, quelque 232 millions de migrants internationaux apportent une contribution soutenue à leurs pays tant de destination que d'origine grâce à leur labeur essentiel et aux fonds indispensables qu'ils envoient chez eux. Cette vaste population demeure toutefois largement invisible au sein de la société et sa voix n'est guère entendue. Trop de migrants vivent et travaillent dans les pires conditions qui existent et n'ont quasiment pas accès aux services de base et aux droits fondamentaux, ce qui les rend, pour une part disproportionnée, vulnérables à l'extorsion, à la violence, à la discrimination et à la marginalisation.

Presque la moitié des migrants sont des femmes; 1 sur 10 a moins de 15 ans; 40 % vivent dans les pays en développement. Les migrants pauvres et peu qualifiés sont ceux qui doivent faire face aux obstacles les plus importants à la mobilité sociale. L'Organisation des Nations Unies agit pour sauvegarder les droits des migrants, réduire les coûts économiques et sociaux de la migration et promouvoir des politiques qui maximisent les effets bénéfiques de la mobilité. Les migrants ne devraient pas être forcés à risquer leur existence et leur dignité à la recherche d'une vie meilleure. Cette année, la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques, dont nombre sont des migrants, est entrée en vigueur. En octobre, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont demandé à ce que le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 tienne véritablement compte des incidences positives des migrations internationales. Ils se sont également engagés à mettre au point un cadre de protection des migrants touchés par les crises humanitaires et ont reconnu la nécessité de faciliter la coopération internationale pour relever les défis de la migration de manière globale dans le plein respect des droits de l'homme.

En cette Journée internationale des migrants, je prie instamment les gouvernements de ratifier et mettre en œuvre tous les grands instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. J'appelle également les populations et les gouvernements partout dans le monde à rejeter la xénophobie et à considérer la migration comme une contribution essentielle à un développement économique et social équitable, partagé et durable. Les migrations sont une réalité du XXI^e siècle. Il est essentiel que nous menions un débat ouvert sur ce sujet important. Faisons en sorte que les migrations bénéficient tant aux migrants qu'aux pays. Nous devons cela aux millions de migrants qui, par leur courage, leur dynamisme et leurs rêves, contribuent à faire de nos sociétés des sociétés plus prospères, résilientes et diverses. » Fin de citation.

Annexe 2 : Revue de presse de la célébration de la journée internationale des migrants 2013 au Togo.

1- Togo presse, le quotidien national d'information



2- [Horizon news](#)

Visions Solidaires a célébré la journée mondiale des migrants au Togo

Togo - Chaque 18 décembre, le monde entier porte un intérêt particulier aux questions sur la migration en général et sur les diverses politiques migratoires nationales.

L'occasion est saisie par l'ONG Visions Solidaires à travers une rencontre d'échange autour du thème : « Vers une politique migratoire au Togo », pour rendre hommage aux togolais vivant loin de leur pays, réfléchir sur les contours de la politique migratoire au Togo, mais aussi avec une attention particulière aux victimes migrantes décédées à Lampedusa, au Golfe de Guinée, dans les déserts du Niger, de Libye ou d'Algérie.

(lire la suite sur <http://horizon-news.info/article.php?lirearticle=2245>)

3- [Africa Business](#)

L'apport considérable de la diaspora togolaise dans l'économie nationale

L'Etat togolais n'a jamais organisé de recensement pour situer avec exactitude l'opinion sur le nombre de togolais vivant à l'étranger. Cependant, selon des estimations, les togolais vivant à l'extérieur se chiffrent entre 1 500 000 et 2 000 000, et leur contribution au développement socioéconomique de leur pays d'origine le Togo est importante.

En effet, “un montant total de 374 millions de dollars soit 187 milliards de FCFA a été transféré en 2013 par cette diaspora, dépassant ainsi de loin les investissements étrangers au Togo et l’aide publique au développement offerte au Togo par différents bailleurs de fonds”. C’est ce qu’a indiqué M. ABI Samir, directeur exécutif de Visions Solidaires, une ONG au Togo spécialisée dans les questions migratoires, à l’occasion de la commémoration ce 18 décembre de la journée internationale des migrants.(lire la suite sur:

<http://africabusiness.com/2013/12/19/1%E2%80%99apport-considerable-de-la-diaspora-togolaise-dans-1%E2%80%99economie-nationale/>)

4- [Republicoftogo](#)

187 milliards de Fcfa auraient été envoyés au Togo en 2013 par la Diaspora (Afrique, Europe, Amérique du Nord, Asie, Moyen-Orient). Un chiffre communiqué jeudi par l’ONG ‘Visions solidaire’. En 2010, le montant total avoisinait 154 milliards. (lire la suite sur:

<http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Finances/Transferts-record-vers-le-Togo>)

5- [Afreepress.info](#)

Lire l'article sur: <http://www.afreepress.info/site/index.php/2012-07-13-22-36-48/societe/2741-une-nouvelle-vision-de-la-migration-au-togo>

6- [Eco Vision Afrik](#)

Lire l'article sur: <http://www.ecovisionafrik.com/togo-celebration-de-la-journee-de-la-migration/>

7- [ALomé](#)

Lire l'article sur: news.alome.com/h/9530.html

8- [IciLomé](#)

Lire l'article sur: <http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=11&idnews=770511>

9- [Togoinfos](#)

Lire l'article sur: http://togoinfos.com/spip.php?page=article&id_article=1115

10- [Peuples-observateurs](#)

Lire l'article sur: <http://www.peuples-observateurs.org/article-togo-l-apport-considerable-de-la-diaspora-togolaise-dans-l-economie-nationale-121691782.html>

18 décembre 2013



JOURNÉE D'ACTION GLOBALE
CONTRE LE RACISME
ET POUR LES DROITS
DES MIGRANTS
RÉFUGIÉS ET
PERSONNES DÉPLACÉES

VISIONS SOLIDAIRES est une association d'éducation à la citoyenneté et de solidarité active basée à Lomé au Togo. Elle intervient depuis 2008 sur la thématique de la migration et produit régulièrement des articles sur le sujet. Elle publie chaque année un rapport sur le droit des migrants au Togo. Elle interpelle également le gouvernement togolais pour la ratification de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Sa Cellule d'Information et d'Assistance aux Migrants accompagne chaque année les candidats à la migration, la diaspora de retour et les étrangers voulant résider au Togo.



VISIONS SOLIDAIRES

Tél : (+228) 22 52 63 92 // 90 79 44 12

Email : visionssolidaires@gmail.com

Lomé-TOGO